

Saint Amour, le 25 juin 2019

Le chef d'établissement

A

Mesdames et messieurs les parents d'élèves
Classes de 3°1 et 3°2

Objet : report des épreuves écrites du DNB

Au vu des conditions climatiques, le ministère de l'Éducation nationale a décidé de reporter les épreuves écrites de la session 2019 du DNB aux lundi 01/07 et mardi 02/07/2019.

En conséquence, veuillez noter que :

① Information des candidats :

Votre enfant a été destinataire de sa nouvelle convocation, remise en mains propres contre signature.

Les élèves sont convoqués à l'identique : même lieu, mêmes horaires, même organisation, service de demi-pension assuré.

La date de proclamation des résultats du DNB lui sera communiquée le jour des épreuves par affichage dans les salles.

Au cas où votre enfant ne pourrait pas se présenter à ces épreuves écrites pour motifs règlementaires (exemple : problème de santé), raisons familiales, séjour linguistique ou autre, il pourra se voir proposer de participer à la session de rattrapage de septembre (16 et 17 septembre 2019) sous réserve de produire des justificatifs nécessaires avant le 02 septembre 2019. Pour toute question quant à cette éventualité, le chef d'établissement et son adjoint sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

② Organisation de la fin de l'année scolaire :

Les élèves de 3° seront dispensés de cours à compter du **mardi 25 juin 2019 au soir**. En effet, le pic de chaleur annoncé pour jeudi et vendredi ne permet pas d'assurer des cours collectifs de qualité.

Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli au collège et pris en charge les jeudi 27 et vendredi 28/06, vous contacterez dès que possible le service Vie scolaire du collège qui le prendra en charge sur ces deux journées.

③ Affectations post-3° au LP

Les affectations seront disponibles au collège dès le **vendredi 28 juin à 15h** : le chef d'établissement sera à votre disposition pour une remise en mains propres ou par téléphone (03 84 48 73 98) de 15h à 19h.

Nous vous communiquerons à ce moment-là les modalités d'inscription dans l'établissement d'affectation.

L'équipe de Direction et l'ensemble du personnel du collège sont à votre disposition pour vous accompagner dans les prochains jours afin de garantir à votre enfant une passation des épreuves et une transition collège/lycée la plus sereine possible.

Le chef d'établissement



Daniel DELACROIX